

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2008

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DE CINQ ADJOINTS.

L'An Deux Mille Huit, le vingt deux mars à quinze heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de FORCALQUEIRET, proclamés par le bureau électoral à la suite des élections municipales des 9 et 16 mars 2008, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mmes. MM. Les Conseillers municipaux :

DUVETTE	Michel	518 voix	16 mars 2008
DURET	Claudia	512 voix	16 mars 2008
CARTON	Claude	511 voix	16 mars 2008
PEDA	Jean-Claude	511 voix	16 mars 2008
HERMITTE	Dorella	510 voix	16 mars 2008
FOULER	Robert	509 voix	16 mars 2008
RUMEAU	René	509 voix	16 mars 2008
CARON	Michaël	509 voix	16 mars 2008
GELIN	Liliane	508 voix	16 mars 2008
GAUTIER	Pierre	507 voix	16 mars 2008
MARCHISIO	Nathalie	507 voix	16 mars 2008
MULE	Martine	506 voix	16 mars 2008
BARRAS	Marinette	505 voix	16 mars 2008
AMOR	Sabine	505 voix	16 mars 2008
LAHURE	André	504 voix	16 mars 2008
SERRIERE	Alain	501 voix	16 mars 2008
WILTZIUS	Renée	497 voix	16 mars 2008
MARIN	Emile	496 voix	16 mars 2008
METHIVIER	Didier	495 voix	16 mars 2008

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Benjamin PHILIP, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mmes. et MM. :

DUVETTE Michel, DURET Claudia, CARTON Claude, PEDA Jean-Claude, HERMITTE Dorella, FOULER Robert, RUMEAU René, CARON Michaël, GELIN Liliane, GAUTIER Pierre, MARCHISIO Nathalie, MULE Martine, BARRAS Marinette, AMOR Sabine, LAHURE André, SERRIERE Alain, WILTZIUS Renée, MARIN Emile, METHIVIER Didier.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin : le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	19
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code Electoral.....	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	18
Majorité absolue.....	10

Mme WILTZIUS Renée.....	voix.....18
--------------------------------	--------------------

Mme WILTZIUS Renée ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin : le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	19
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code Electoral.....	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	18
Majorité absolue.....	10

M. GAUTIER Pierre.....	voix.....18
-------------------------------	--------------------

M. GAUTIER Pierre ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

Premier tour de scrutin : le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	19
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du Code Electoral.....	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	18
Majorité absolue.....	10

M. SERRIERE Alain.....	voix.....18
-------------------------------	--------------------

M. SERRIERE Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième adjoint.

Premier tour de scrutin : le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	19
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du	
Code Electoral.....	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	18
Majorité absolue.....	10

M. RUMEAU René.....	voix.....18
----------------------------	--------------------

M. RUMEAU René ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU « VAL D'ISSOLE »

Le Maire appelle le Conseil Municipal à élire les 4 membres qui représentent le Conseil Municipal à la Communauté de Communes du « Val d'Issole », par un vote à bulletin secret. Sont élus avec 17 voix et 2 nuls.

Titulaires : PEDA, DUVETTE.

Suppléants : DURET, CARTON.

La séance est levée à dix-sept heures.

Le Maire.